



Paris, le 28 mai 2015

Monsieur Philippe Brunet
Au titre de la FSU

Monsieur Philippe Brunet,

Secrétariat général

J'ai l'honneur de vous inviter en qualité d'expert pour l'organisation syndicale FSU, à la prochaine réunion du comité technique ministériel qui se tiendra le:

**Jeudi 4 juin 2015
à 9h30 – Salle Molière
182 rue Saint Honoré
75001 PARIS**

Service des ressources
humaines

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

Anne-Claire RICHARD

01 40 15 75 77

SG/SRH2/SDS/ACR

sur les points de l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du procès-verbal du comité technique ministériel du 5 mars 2015 ;
- 2° Projet de décret relatif à l'établissement public de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris (*pour avis*)
- 3° Projet de loi relatif à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (*pour information*)
- 4° Point d'actualité sur la réforme territoriale (*pour information*) ;
- 5° Projets d'arrêtés relatifs aux concessions de logement de fonction (*pour avis*) ;
- 6° Présentation du plan de formation 2015 (*pour avis*) et présentation de la note sur les formateurs internes (*pour information*) ;
- 7° Tableau de suivi des précédents comités techniques ministériels (*pour information*) dont emplois d'avenir et apprentissage ;
- 8° Point d'information relatif au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (*pour information*) ;
- 9° Point d'information relatif à la mise en œuvre du décret du 24 juillet 2014 relatif aux secrétaires généraux des ministères et ses conséquences au ministère de la culture et de la communication (*pour information*) ;

J'appelle votre attention sur le fait que les experts n'assistent qu'à la partie des débats relative aux questions pour lesquelles leur présence a été demandée.

Marine THYSS
Chef du Bureau du dialogue social
et de l'expertise statutaire